

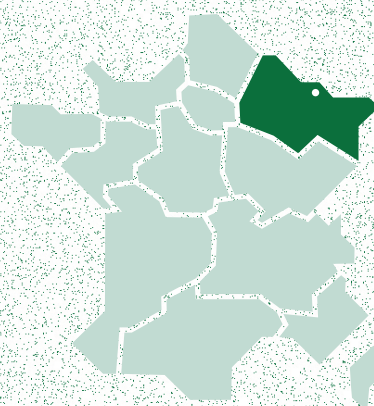
Caserne Ranconval

Accompagner la reconversion d'une caserne en quartier d'habitat démonstrateur de la ville durable



Localisation

Metz (57)



Client

SAREMM

Territoire d'action

Le site est une caserne de pompiers occupée par le SDIS 57, dont les équipes sont vouées à déménager dans une nouvelle caserne. La Ville de Metz envisage donc une opération de requalification de ce site isolé tout en étant situé à proximité directe des grands pôles d'attractivité de la ville afin d'y accueillir des habitants dans un cadre qualitatif, et d'utiliser cette reconversion comme un levier d'attractivité et comme un exemple pour tout le territoire en matière d'ambition environnementale.

Budget

16 475€ HT

Partenaires

Une autre ville est AMO sur cette mission.

Calendrier

2021-2022

Mission

Accompagnement pour la définition d'une stratégie environnementale du futur quartier Ranconval structuré en 4 phases :

- 1/ Analyse du site et benchmark pour faire ressortir les grands enjeux écologiques, et les pistes d'actions associées illustrées par des exemples existants ;
- 2/ Voyage d'études prolongeant le travail de benchmark pour sensibiliser les décideurs à d'autres manières de faire la ville ;
- 3/ Séance de travail en format "CoPil" sur site avec l'équipe projet et les élus pour formaliser les ambitions environnementales et favoriser leur appropriation ;
- 4/ Réalisation d'un livrable synthétisant les enjeux environnementaux prioritaires et les niveaux d'ambition.

Particularités

- L'architecture des bâtiments existants et le plan-masse du site représentent un fort enjeu architectural, paysager et patrimonial, incitant à une démarche de réhabilitation plutôt que de démolition-reconstruction, qui ressort également comme le fil rouge de la stratégie environnementale.
- Le style moderniste des bâtiments représente d'autant plus un enjeu architectural pour leur réhabilitation.
- La démarche de sensibilisation des élus et décideurs de la Ville de Metz est au cœur de la mission pour enclencher une dynamique d'ambition écologique portée politiquement, en montrant qu'il est possible d'accueillir sur le territoire un projet plus aligné avec les grands enjeux d'aménagement des 50 prochaines années.